Relevé individuel du nombre d’heures accumulées en français langue seconde

De la maternelle à la 8e année

Nom de famille de l’élève

Prénoms

Année scolaire (si l’année scolaire n’est pas terminée, indiquer le pourcentage terminé après la ligne en pointillés)	Conseil scolaire	Classe	Nombre d’heures accumulées en français *	Nombre d’heures de français accumulées dans d’autres matières que le français (préciser)		Nombre total d’heures par année	Nombre total d’heures accumulées à la fin de l’année scolaire
				Matière(s)	Heures		
				Nombre total d’heures accumulées à la fin de la 8e année			

*Pour convertir le nombre de minutes par jour en heures par année, multiplier par 3 (p. ex. 40 minutes par jour = 120 heures par année). Si l’élève s’en va dans une autre école de l’Ontario pendant l’année scolaire, indiquez le nombre d’heures faites dans cette école.

La collecte et la mise à jour des renseignements sur la fiche de l’élève sont autorisées en vertu de la *Loi sur l’éducation*, L.R.O., 1990, chap. E.2. Les personnes qui utilisent ces renseignements sont les agentes et agents de supervision, la directrice ou le directeur et le personnel enseignant de l’école. Ce formulaire fournit des renseignements sur les progrès pédagogiques de l’élève du primaire en français langue seconde. On communiquera avec la directrice ou le directeur d’école au sujet de la collecte des renseignements consignés sur cette fiche.

Adaptation de l’annexe F, Dossier scolaire de l’Ontario : Guide, 2000, ministère de l’Éducation de l’Ontario : http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/curricul/osr/osrf.html